CIRCUITS	DISTANCES	DEPART
LA ELOI TASSIN	130 KM.	9 H.
LA CENTENAIRE	95 KM.	9 H 15
RANDONNEE	80 KM.	9 H 25

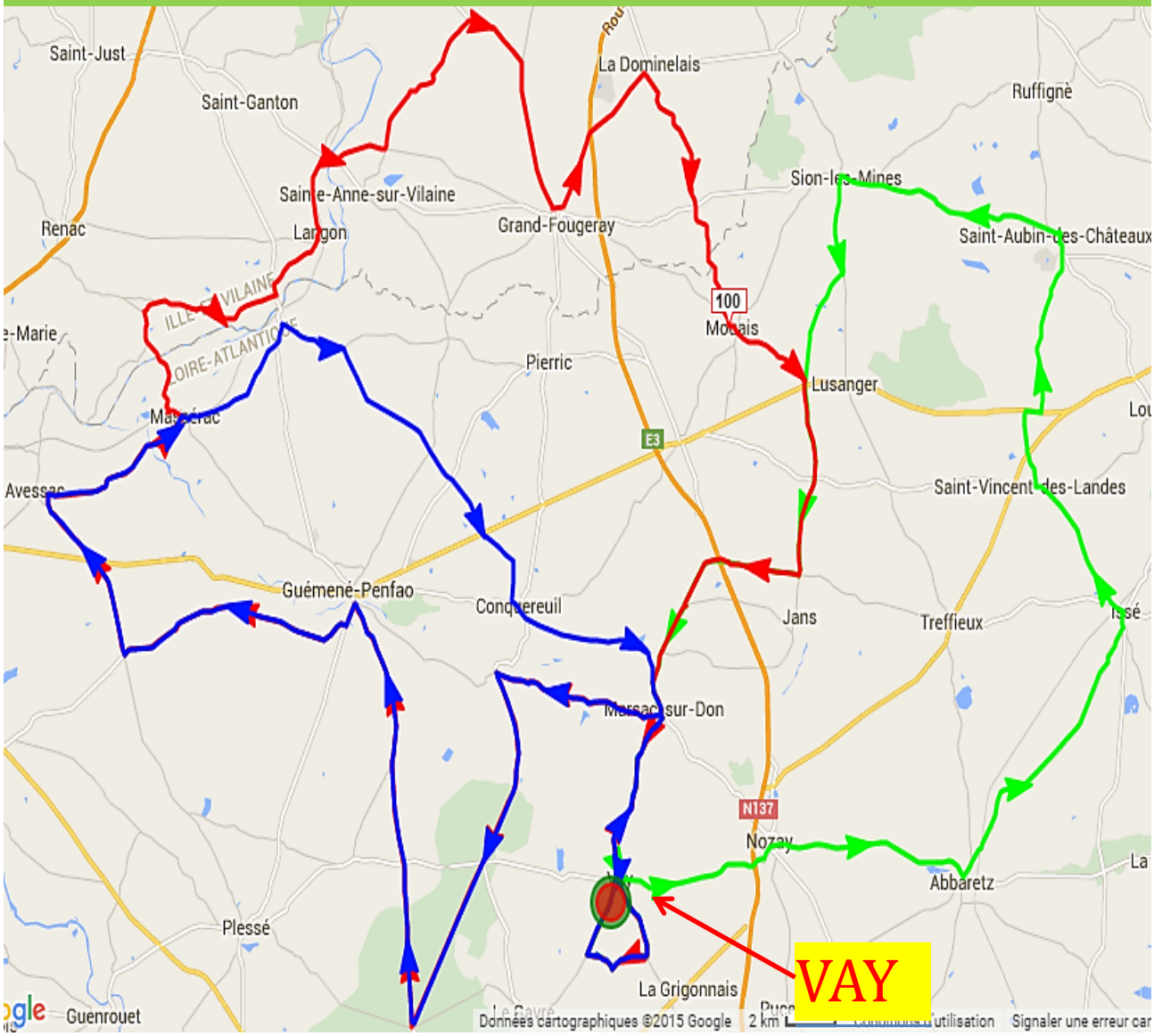

REGLEMENT

Art 1 : Le port du casque et de la plaque sont obligatoires. Pas de départ sans casque.

Art 2 : Les voitures et motos, autres que celles de l'organisation, sont strictement interdites.

Art 3 : L'engagement des mineurs se fera avec autorisation parentale.

Art 4 : Les participants aux différents circuits sont tenus de respecter le code de la route.

La présence de signaleurs ne signifie pas que la route est fermée.

Art 5 : Les participants doivent être couverts par une assurance responsabilité civile(individuelle ou collective). Les dégâts corporels ou matériels ne sont pas couverts par l'organisation.

Art 6 : Chaque participant autorise l'organisation à reproduire son image pour les opérations de promotion

Art 7 : L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de matériel.

Art 8 : Les circuits 95 et 130 km peuvent être couverts en cyclo sportive avec classements ou en randonnée. Le circuit de 80 km en randonnée sans classement.

Art 9 : L'engagement à la Eloi Tassin implique l'acceptation du règlement